

STATISTIQUES

BELGIQUE

L'INDUSTRIE CHARBONNIÈRE

pendant l'année 1924

Statistique provisoire et vue d'ensemble
sur l'exploitation

PAR

J. LEBACQZ

Directeur général des Mines

ET

A. DELMER

Ingénieur en chef-Directeur des Mines

Les conditions exceptionnelles qui avaient favorisé les charbonnages belges, en 1923, ne se sont pas reproduites en 1924. La crise, qui était menaçante déjà à la fin de l'année 1923, fut atténuée durant les premiers mois de l'année 1924 par suite de différentes circonstances : hausse de la livre sterling qui affaiblit la compétition des charbons anglais et allemands sur le marché belge, grève des cheminots anglais, fléchissement des importations allemandes et interdiction temporaire des exportations de charbon français.

L'hiver 1923-1924 fut assez rude et les charbons pour usage domestique furent vendus assez facilement.

À partir du mois de mai, la crise s'accrut malgré la grève des ouvriers mineurs de la Ruhr qui eut pour conséquence la suppression momentanée des arrivages des charbons allemands.

En juin, la grève éclata au Charbonnage du Rieu-du-Cœur; elle s'étendit à tout le bassin du Borinage à partir du 13 août; ce n'est

que le 14 octobre que les ouvriers reprirent le travail. La grève du Borinage n'eut guère de répercussion sur la production et les stocks de charbon dans les autres bassins, tant la crise était intense (1).

Après la grève du Borinage, la situation empira.

Somme toute, l'année n'a pas été bonne pour les charbonnages.

Production.

(DIAGRAMME N° 1)

La production a été de 23.360.000 tonnes. C'est le tonnage le plus élevé atteint depuis la guerre. Ce tonnage n'a été dépassé que par celui de l'année 1910 qui s'élevait à 23.900.000 tonnes. La grève du Borinage a eu pour conséquence un manque de production de 7.35.000 tonnes; sans elle, la production eut donc été de plus de 2½ millions de tonnes.

C'est manifestement l'appoint des charbonnages de la Campine, dépassant un million de tonnes, qui fait remonter la courbe figurant la production des houillères belges.

La production par journée d'extraction a oscillé entre 75.000 et 85.000 tonnes. Comme chaque année, la capacité de production diminue pendant les mois d'été par suite du départ des ouvriers saisonniers.

Les productions, par journée d'extraction, ont été les suivantes :

	Tonnes
Moyenne pour l'année 1923	83.600
Moyenne pour le mois de janvier 1924	84.420
» » de février	84.810
» » de mars	82.660
» » d'avril	82.320
» » de mai	80.260
» » de juin	80.010
» » de juillet	75.830
» » d'août	80.280
» » de septembre	62.230
» » d'octobre	81.010
» » de novembre	84.050
» » de décembre	83.770

(1) Le lecteur trouvera une notice sur la Grève du Borinage dans la *Revue du Travail*, 31 octobre 1924, p. 1939.

Le tableau ci-dessous donne la production des charbonnages par mois et par districts miniers.

PRODUCTION EN MILLIERS DE TONNES.

PÉRIODES	Couchant de Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Limbourg	Total
Janvier	458	358	715	62	502	86	2.181
Février	443	349	694	59	475	92	2.112
Mars	427	329	706	60	491	96	2.109
Avril	435	336	659	58	465	95	2.048
Mai	429	317	644	55	452	102	1.999
Juin	387	302	602	48	419	92	1.850
Juillet	402	339	639	49	457	87	1.973
Août	181	321	635	47	432	86	1.702
Septembre	7	323	643	45	455	96	1.569
Octobre	219	361	702	47	493	104	1.926
Novembre	404	318	625	42	414	88	1.891
Décembre	416	340	647	43	461	93	2.000
Total 1924	4.208	3.993	7.911	615	5.516	1.117	23.360
1923	4.706	3.702	7.608	682	5.413	806	22.917
1922	4.355	3.510	7.143	608	5.165	428	21.209
1913	4.407	3.559	8.148	830	5.998	»	22.842

La production a augmenté dans tous les districts miniers, à l'exception du Couchant de Mons, à cause de la grève, et à Namur.

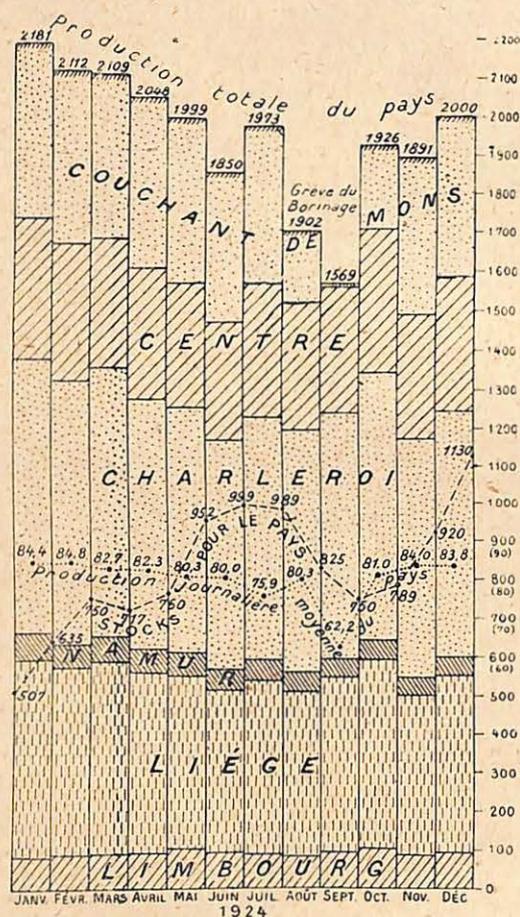


DIAGRAMME N° 1.

Stocks.

(DIAGRAMME N° 1).

Les stocks ont été importants dans tous les bassins. Les diminutions constatées en août, septembre et octobre, sont une des conséquences de la grève du Borinage.

STOCKS EN MILLIERS DE TONNES.

Périodes	Couchant de Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Campine	Ensemble
1er janvier . . .	107	78	212	19	79	12	507
fin janvier . . .	103	85	300	27	90	30	635
» février . . .	112	110	351	29	108	40	750
» mars . . .	99	113	351	26	88	40	717
» avril . . .	111	106	361	27	104	51	760
» mai . . .	164	116	411	31	145	85	952
» juin . . .	186	106	418	32	151	106	999
» juillet . . .	173	122	406	28	148	112	989
» août . . .	78	103	372	22	132	118	825
» septembre . . .	70	86	323	18	111	122	756
» octobre . . .	59	95	340	16	141	138	789
» novembre . . .	106	119	378	16	160	141	920
» décembre . . .	166	166	444	20	192	142	1.130

Personnel.

(DIAGRAMME N° 2).

Le nombre d'ouvriers a diminué au début de l'année pour se relever au cours des derniers mois. La crise n'a pas eu pour conséquence une réduction du personnel des charbonnages. En moyenne, il y a eu plus d'ouvriers mineurs en 1924 qu'en 1923.

PERSONNEL OUVRIER DES CHARBONNAGES (milliers d'ouvriers)

Périodes	Ouvriers à veine	Ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine)	Ouvriers de la surface	Ouvriers du fond et de la surface réunis
1924 janvier . . .	24,3	124,1	52,4	176,5
février . . .	24,4	123,5	52,2	175,7
mars . . .	24,0	121,6	52,3	173,9
avril . . .	24,0	120,9	52,2	173,1
mai . . .	23,6	119,1	53,3	172,4
juin . . .	23,1	116,2	53,9	170,1
juillet . . .	22,1	113,0	52,3	165,3
août . . .	22,4	116,0	52,9	169,9
septembre . . .	16,8	91,4	44,3	135,7
octobre . . .	22,3	116,7	53,2	169,9
novembre . . .	23,6	122,4	53,6	176,0
décembre . . .	23,9	122,3	53,7	176,0
1924 moyen menslie	22,9	117,3	52,2	169,5
1923 »	22,6	110,2	49,8	160,0
1922 »	21,5	103,5	49,4	152,8
1921 »	23,6	119,2	50,9	164,1
1920 »	23,0	110,1	49,8	159,9
1919 »	20,3	95,8	43,9	139,7
1913 »	24,8	105,9	40,2	146,1

Production par journée d'ouvrier.

(DIAGRAMME n° 2)

Le tableau ci-dessous donne la production de charbon par catégorie d'ouvriers et pour chacun des mois de l'année. Ces données sont figurées dans le diagramme 2.

PÉRIODES	Ouvriers à veine kilogr.	Ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine) kilogr.	Ouvriers du fond et de la surface réunis kilogr.
Janvier 1924	3.476	675	472
Février	3.471	684	477
Mars	3.506	701	472
Avril	3.447	681	471
Mai	3.405	657	457
Juin	3.435	670	455
Juillet	3.424	664	453
Août	3.576	666	445
Septembre	3.702	674	451
Octobre	3.625	673	456
Novembre	3.515	672	464
Décembre	3.504	677	467

Les variations de rendement qui se sont produites au cours de l'année sont sans importance.

La production par journée et par ouvrier à veine s'est très sensiblement maintenue au niveau atteint en 1923.

DISTRICTS MINIERs	Production journalière par ouvrier à veine (en tonnes)			
	1913	1922	1923	1924
Couchant de Mons	2,422	2,759	2,867	2,830
Centre	3,457	3,242	3,398	3,363
Charleroi	3,937	3,805	3,972	3,815
Namur	3,146	3,650	3,525	3,672
Liège	3,406	3,293	3,746	3,562
Bassin du Sud	3,160	3,313	3,458	3,441
Campine	»	5,997	5,192	5,428
Total	3,160	3,344	3,499	3,502

Le rendement des ouvriers du fond a diminué assez sensiblement partout, sauf dans le district peu important de Namur.

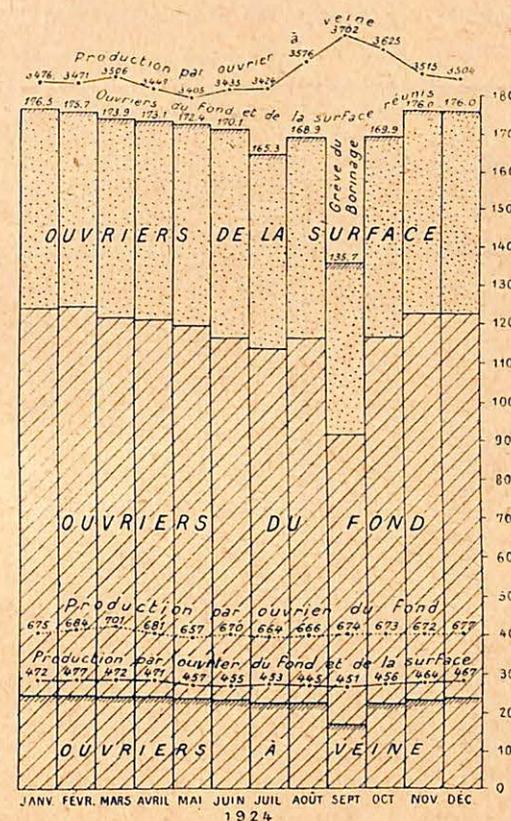


DIAGRAMME n° 2.

DISTRICTS MINIERs	Production journalière par ouvrier du fond (y compris les ouvriers à veine) en kilogrammes			
	1913	1922	1923	1924
Couchant de Mons	613	635	651	626
Centre	744	692	715	677
Charleroi	894	784	805	765
Namur	764	737	729	741
Liège	704	615	641	616
Bassin du Sud	731	687	702	674
Campine	»	485	509	588
Le Royaume	»	681	693	674

Pour l'ensemble du personnel des charbonnages, le fléchissement de la production est sensible.

DISTRICTS MINIERS	Production journalière par ouvrier du fond et de la surface réunis en kilogrammes			
	1913	1922	1923	1924
Couchant de Mons	460	441	452	436
Centre	535	459	516	490
Charleroi	575	502	517	498
Namur	573	504	516	515
Liège	517	532	449	438
Bassin du Sud	528	462	484	472
Campine	»	»	»	365
Le Royaume	»	»	»	462

Salaires

(DIAGRAMME n° 3).

Les salaires ont été augmentés deux fois au début de l'année, par suite de la hausse de l'index des prix de détail. Ils furent ensuite diminués par des reprises successives de la partie du salaire dépassant le taux conventionnel (voir diagramme n° 3).

	Index moyens des prix de détail	Index de base pour la convention	Modifications des salaires
1924			
—	—	—	—
6 janvier	—	482	Augmentation de 5 %
15 janvier	480	—	—
15 février	495	—	—
15 mars	510	—	—
6 avril	—	506	Augmentation de 5 %
15 avril	498	—	—
4 mai	—	—	Diminution de 5 % (1)
15 mai	485	—	—
15 juin	492	—	—
15 juillet	493	—	—
15 août	498	—	—
15 septembre	503	—	—
15 octobre	513	—	Diminution dans le Borinage (2)
15 novembre	520	—	—
15 décembre	521	—	—
1925			
—	—	—	—
4 janvier	—	—	Diminution de 5 % environ (3)

(1) Reprise partielle du « glissement officiel ».

(2) Réduction de 8 % sur les salaires des ouvriers marchandés du fond, et des ouvriers qualifiés assimilés ;

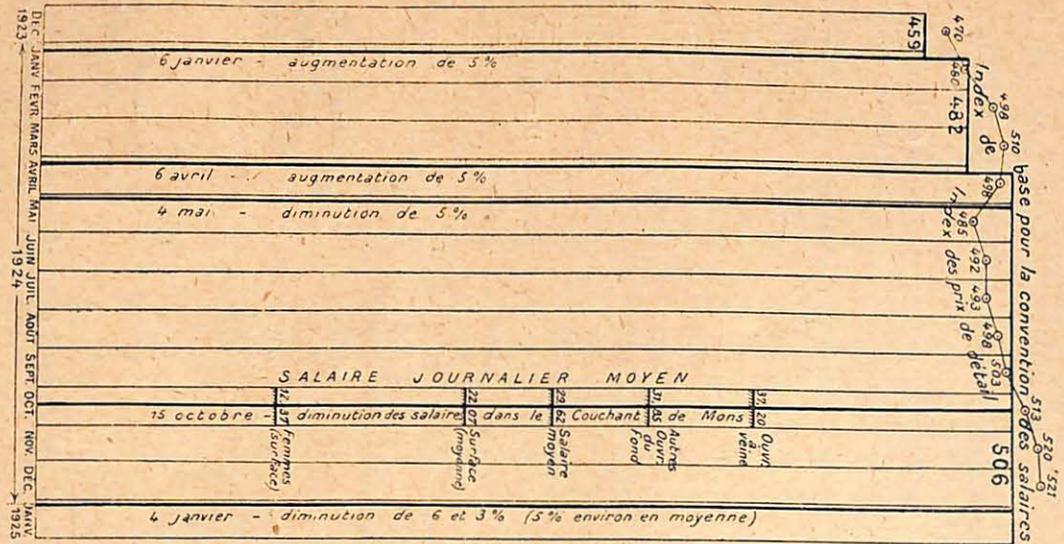
Réduction de 3 % sur les salaires du personnel du transport souterrain ;

Réduction de 5 % sur les salaires du reste du personnel du fond.

Réduction de 5 % sur les salaires des ouvriers qualifiés de la surface ;

Réduction de 2 1/2 % sur les salaires du reste du personnel masculin et du personnel féminin.

(3) 6 % pour les ouvriers du fond. 3 % pour les ouvriers de la surface.
Reprise du glissement.



En octobre 1924, une enquête fut faite pour établir le montant des salaires payés aux ouvriers de différentes catégories. Les résultats de l'enquête sont groupés dans le tableau ci-dessous :

DIAGRAMME N° 3.

SALAIRES EN 1924 (en francs par journée de présence)

CATÉGORIES D'OUVRIERS	Couchant de Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Herve	Bassin du Sud	Limbourg	Le Royaume
Ouvriers à veine	36,39	37,47	37,96	36,11	36,79	35,93	37,20	33,43	37,06
Autres ouvriers à marché du fond ; ouvriers assimilables au point de vue du salaire ; surveillants	32,04	36,45	38,87	36,56	34,71	35,06	31,85	35,49	31,75
Autres ouvriers du fond		27,01	27,80	28,59	28,35	28,24		26,25	
Ensemble du personnel du fond	33,12	32,94	33,60	33,11	32,00	31,40	32,93	30,36	32,04
Ouvriers qualifiés de la surface et ouvriers assimilables au point de vue du salaire	24,66	27,33	26,40	26,37	25,12	26,19	25,80	24,37	25,69
Autres ouvriers masculins de la surface	15,48	24,02	22,28	20,15	20,18	22,41	21,88	19,10	21,47
Femmes et filles	11,64	12,36	12,24	12,94	12,49	14,25	12,37	8,81	12,35
Ensemble du personnel de la surface	22,17	23,67	22,10	22,37	20,57	22,70	22,07	20,69	21,56
Ensemble du personnel du fond et de la surface	29,73	30,37	30,11	29,73	28,52	28,81	29,69	26,40	29,44

Les salaires moyens payés, combinés à la production par ouvrier, permet de calculer le coût de la main-d'œuvre par tonne extraite; ce coût s'élève à

Fr. 79.— au Borinage,
62.— dans le Centre,
60.40 à Charleroi,
56.60 à Namur,
65.— à Liège,
73.40 en Campine,
68.— en moyenne, pour le pays.

Il faut ajouter à ces valeurs la part afférente aux allocations familiales et aux secours aux ouvriers malades, et aussi tenir compte du charbon donné gratuitement aux ouvriers et aux pensionnés et des versements aux caisses de prévoyance pour les pensions de vieillesse.

Prix des charbons.

L'année 1923 avait été une année de hausse constante des prix, l'année 1924 fut une année de baisse.

Pour les charbons industriels, les prix maxima atteints le 8 octobre 1923 se maintinrent, *nominalement tout au moins*, jusqu'au 9 mai 1924, date à laquelle ils furent baissés de 5 francs environ. Une deuxième baisse de 5 francs fut appliquée à la fin de l'année. Les charbons classés et surtout les têtes de moineaux purent être vendus à des prix élevés pendant toute l'année.

Les circonstances permirent donc de maintenir assez bien les prix au cours de l'année, sauf en ce qui concerne le poussier, ainsi que le prouve l'examen du tableau suivant, des prix :

PÉRIODES	CHARBONS INDUSTRIELS					Charbons domestiques Têtes de moineaux 1.2 gras
	Poussiers 0/3 bruts maigres et demi-gras	Poussiers bruts pour générateurs (Centre)	Fines brutes 1/1 gras (Centre)	Graines 2/20 (Centre)	Braisettes lavées 10/20 (Centre)	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Jusqu'au 9 mai 1924	75	85	93	125	130	200
Après le 9 mai	50	80	88	120	125	200 à 210
Après le 1 ^{er} janv. 1925	40	75	83	115	120	205

Une enquête détaillée faite par l'Administration des Mines sur les prix de vente des charbons, en janvier et août 1924 et en janvier 1925, a permis de dresser le tableau ci-après :

PRIX MOYEN DE VENTE PAR CATÉGORIE DE CHARBON ET PAR DISTRICT.

	Janvier 1924	Août 1924	Janvier 1925
<i>Flénu de Mons :</i>			
Poussiers bruts 0/18 . . .	90	78	73
Fines brutes 0/70 . . .	96	85	80
Braisettes lavées 8/25 . . .	135	125	120
Têtes de moineaux . . .	160	150	145
Criblés de 80 m/m et plus . . .	160	155	150
<i>Gras et demi-gras de Mons :</i>			
Poussiers 0/5 mi-lavés . . .	100	95	80
Fines 0/30 id. . .	114	110	95
Braisettes 13/30 lavées . . .	170	165	160
Tout-venant 35 p. c. . .	125	112	104
Fines à coke . . .	125	110	100
<i>Gras et demi-gras du Centre :</i>			
Poussiers 1/2 gras lavés 0/8 . . .	111	106	90
Fines à coke 0/10 mi-lavées . . .	110	90	85
Fines brutes 1/2 grasses . . .	93	88	83
Braisettes lavées 10/20 . . .	129	125	120
Tout-venant 25 % . . .	116	107	104
id. 60 % . . .	145	140	139
<i>Demi-gras et maigre de Charleroi :</i>			
Poussiers 0/5 bruts . . .	75	50	40
id. 0/0 lavés . . .	90	70	65
Fines 0/70 mi-lavées . . .	112	107	100
Braisettes 10/20 . . .	130	113	107
Tout-venant 25 % . . .	119	114	109
Gaillereries . . .	160	170	165
Têtes de moineaux . . .	195	205	205
<i>Gras, demi-gras et maigres de Liège :</i>			
Poussiers lavés 0/10 . . .	106	93	81
Fines brutes . . .	106	93	81
Braisettes 8/20 . . .	140	118	108
Tout-venant 35 % . . .	128	121	111
Gaillereries . . .	176	179	168
Têtes de moineaux . . .	202	209	197

Production du coke.

La production s'est maintenue en 1924 aux taux de l'année 1923. Pour produire 4,160,000 tonnes de coke, il a fallu consommer 5,500,000 tonnes de houille, dont 3,300,000 tonnes, soit 60 %, proviennent de l'étranger.

PRODUCTION DE COKE PENDANT L'ANNÉE 1924
(en milliers de tonnes)

PÉRIODES	Couchant de Mons	Centre	Charleroi	Liège	Autres districts	Total
Janvier	54	81	72	99	69	375
Février	51	74	69	92	66	352
Mars	53	78	75	102	58	366
Avril	52	75	74	99	55	355
Mai	50	72	73	103	59	357
Juin	48	67	72	98	59	344
Juillet	49	69	74	100	62	354
Août	40	64	76	98	60	338
Septembre	21	57	75	94	60	307
Octobre	33	62	77	97	62	331
Novembre	42	62	71	82	61	318
Décembre	49	74	76	95	66	360
Total 1924	542	835	884	1.159	737	4.157
1923		2.273		1.136	747	4.156
1922		1.655		828	367	2.850
1921		1.122		219	62	1.403
1920		1.510		325	»	1.835
1919		704		53	»	757
1913		2.200		877	446	3.523

Les prix du coke qui avaient atteint un taux extraordinairement élevé en 1923, ont fortement baissés au cours de l'année 1924.

Prix moyens du coke.

	Ordinaire Fr.	Mi-lavé Fr.	Lavé Fr.
1 ^{er} janvier 1924	175	195	220
1 ^{er} février	175	195	220
1 ^{er} mars	175	195	220
1 ^{er} avril	175	195	220
1 ^{er} mai	163,50	183,50	208,50
1 ^{er} juin	155	175	195
1 ^{er} juillet	145	165	185
1 ^{er} août	130	150	170
1 ^{er} septembre	117	137	157
1 ^{er} octobre	110	130	150
1 ^{er} novembre	110	130	150
1 ^{er} décembre	125 à 130	145 à 150	160 à 170

Production d'agglomérés.

La production d'agglomérés de houille fut de 2.012.000 tonnes en 1924, soit à peu de chose près, la même quantité qu'en 1923 (1.929.000 tonnes). La décomposition de la production par mois et par district est donnée dans le tableau suivant :

PRODUCTION D'AGGLOMÉRÉS PENDANT L'ANNÉE 1924
(en milliers de tonnes)

PÉRIODES	Couchant de Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Total
Janvier	0,5	16,5	105,6	6,6	35,6	164,8
Février	0,8	15,6	99,7	6,0	34,1	156,2
Mars	0,9	16,8	120,0	7,7	38,0	183,4
Avril	0,7	19,1	110,6	6,2	33,3	169,9
Mai	1,2	16,8	109,5	6,8	33,6	167,9
Juin	1,2	15,8	112,7	7,4	31,3	168,4
Juillet	0,9	16,5	113,4	8,5	34,7	174,0
Août	0,8	15,8	115,2	8,6	32,6	173,0
Septembre	0,2	17,9	110,0	9,3	33,7	171,1
Octobre	0,9	16,5	122,9	8,2	32,3	180,8
Novembre	0,5	14,2	100,0	5,8	27,4	147,9
Décembre	0,6	15,2	105,3	6,0	27,6	154,7
Total	9,2	196,7	1.324,9	87,1	394,2	2.012,1

Les prix des briquettes de houille (qualité ordinaire — ancien type II) ont été les suivants au cours de l'année :

Janvier	165 francs.
Février	160 »
Mars	165 »
Avril	165 »
Mai	155 »
Juin	150 »
Juillet	145 »
Août	135 »
Septembre	145 »
Octobre	» 130 »
Novembre	125 »
Décembre	125 »

La diminution des prix à partir du mois de mai a été importante et rapide.

Mouvement commercial et consommation
de houille.

Les importations de l'Union Belgo-Luxembourgeoise se sont élevées à 12.672.000 tonnes, dépassant largement les quantités importées en 1923.

En temps normal, l'Allemagne est à la tête des pays qui nous fournissent du charbon; mais en 1923, ce pays n'avait expédié en Belgique qu'à 2,5 millions de tonnes, car pendant la période d'occupation de la Ruhr, les livraisons de charbon ont été très réduites.

Les importations de houille de la Grande-Bretagne ont fortement diminué: elles étaient de 4,9 millions en 1923; elles ne furent plus que de 2,9 millions en 1924.

Par contre, les charbons néerlandais ont progressé sur le marché belge, passant de 0,7 à 1,3 million de 1923 à 1924.

La France a maintenu ses positions.

IMPORTATIONS (en milliers de tonnes)

Pays de provenance	Houille	Coke	Agglomérés	Total Le coke et les agglom. étant comptés dans le total pour leur équival. en houil. crue
Allemagne	4.526	1.902	149	7.247
Grande-Bretagne	2.834	54	1	2.908
Pays-Bas	919	314	6	1.345
France	1.041	95	1	1.171
Autres pays	»	1	»	1
Total	9.320	2.366	157	12.672
Total 1923	7.800	1.081	116	9.318

Les exportations ont été, en 1924, ce qu'elles avaient été en 1923. La France est restée le meilleur client des charbons belges exportés.

EXPORTATIONS (en milliers de tonnes)

Pays de destination	Houille	Coke	Agglomérés	Total Le coke et les agglom. étant comptés dans le total pour leur équival. en houil. crue
France	1.597	907	251	3.057
Pays-Bas	283	15	62	359
Suisse	154	32	32	226
Congo	»	»	37	33
Allemagne	6	5	»	13
Autres pays	16	4	2	23
Total	2.056	963	384	3.711
Provisions de bord	89	»	71	153
Total	2.145	963	455	3.864
Total 1923	2.487	613	477	3.718

La consommation de charbon de l'Union Belgo-Luxembourgeoise durant les années 1923 et 1924 s'établit comme suit :

(UNITÉ : 1.000 TONNES).

	1923	1924
Production	22.917	23.360
Importations	9.318	12.672
Exportations	3.717	3.864
Différence des stocks	242	623
Consommation	28.276	31.545

On se rappellera qu'au cours de l'année 1923, l'insuffisance des arrivages de charbon allemand avait limité la consommation de houille dans le pays.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE,
DU TRAVAIL ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE

SERVICE DES EXPLOSIFS

LISTE

DES

Dépôts d'explosifs dûment autorisés

EXISTANT EN BELGIQUE

PROVINCE DE BRABANT

Situation au 31 mars 1925

Magasins A	page 274
Magasins B	» 276
Magasins C et F.	» 278
Magasins D	» 284
Magasins E	» 286

REMARQUE. — Conformément à l'art. 30 de l'arrêté royal du 15 mai 1923, les autorisations antérieures au 1^{er} août 1914 sont prorogées de la durée du temps de guerre, soit de 4 ans, 3 mois et 10 jours.

COMMUNE où le dépôt est situé	NOM DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS DES			PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			OBSERVATIONS
			Classe I : Poudres Kilog.	Classe II et Classe III : Dynamites et explosifs difficil inflammables (Quantité globale) Kilog.	Classe III : Explosifs difficilement inflammables (exclusivement) Kilog.	Classe IV : Détonateurs Pièces	Classe V : Artifices Kilog.	Classe VI : MUNITIONS DE SURETÉ			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE	
								Mèches de sûreté Kilog.	Cartouches de sûreté (poudres y contenues) Kilog.	Amorces orémars et cartouches fabriés sans poudre Pièces				
Magasins A : Dépôts annexés aux usines et servant à l'emmagasinage des produits fabriqués dans ces usines														
Dieghem	Uldarique Marga.	Fabrique de munitions pour tir réduit	—	—	—	—	—	—	500	—	Députation permanente	20 novembre 1912	10 ans	
Molenbeek-St-Jean .	Henri Caes, artificier	Korenberg	—	—	—	—	Quantité indéterminée	—	—	—	id.	17 septembre 1920	10 ans	
Molenbeek-St-Jean .	Jules Van Hollebeke-Ricard (agréé le 10 août 1911 en remplacement de la firme Jeanne Ricard et Cie).	Ham	—	—	—	—	id.	—	—	—	Députation permanente Gouverneur	25 avril 1906 6 avril 1907	15 ans	mise en usage

COMMUNE où le dépôt est situé	NOM DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS DES			PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			OBSERVATIONS
			Classe I : Poudres Kilog.	Classe II et Classe III : Dynamites et explosifs difficil. inflammables (Quantité globale) Kilog.	Classe III : Explosifs difficilement inflammables (exclusivement) Kilog.	Classe IV : Détonateurs Pièces	Classe V : Artifices Kilog.	Classe VI : MUNITIONS DE SURETÉ			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE	
								Mèches de sûreté Kilog.	Cartouches de sûreté (poudres y contenues) Kilog.	Amorces ordinaires et cartouches Flobert sans poudre Pièces				
Magasins B : Dépôts pour la vente en gros.														
Bruxelles . . .	Kalcker - Wielemans, droguiste en gros	Rue Rouppe, 2-4-6	—	5 kilog. coton nitré sec	—	—	—	—	—	—	Députation permanente Gouverneur	22 juin 1910 23 novembre 1910	20 ans	mise en usage
Bruxelles . . .	Pelgrims et Cie, fabricants de pro- duits pharmaceutiques	Rue du Télé- phone, 14	—	7 kilog. coton nitré sec	—	—	—	—	—	—	Députation permanente	19 juin 1912	(même terme que l'arrêté du 8 nov. 1911)	
Watermael-Boitsfort.	Joseph-Henry Kinsley	10, rue du Beau- Site 1 ^o (devenue avenue des Campanules) 2 ^o	150 poudre E. C.	—	—	—	—	—	—	—	id.	20 sept. 1922	15 ans	
			—	—	—	—	—	20.000 cartouch. chargées de poudre E. C.	—	—	id.	id.	id.	

COMMUNE ou le dépôt est situé	NOM DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS DES			PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			OBSERVATIONS
			Classe I : Poudres Kilog.	Classe II et Classe III : Dynamites et explosifs difficil. inflammables (Quantité globale) Kilog.	Classe III : Explosifs difficilement inflammables (exclusivement) Kilog.	Classe IV : Détonateurs Pièces	Classe V : Artifices Kilog.	Classe VI : MUNITIONS DE SURETÉ			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE	
								Mèches de sûreté Kilog.	Cartouches de sûreté (poudres y contenues) Kilog.	Amorces ordonnées et cartouches Flober sans poudre Pièces				
Magasins C et F : Dépôts de consommation														
a) Magasins C annexés														
Bierghes	Soc. anonyme des Carrières Unies de porphyre (agrée par arrêté du 23 mars 1921 en remplacement de la Soc. des Carrières de Bierghes).	Carrière de porphyre	1°) 300	75	—	200	—	—	—	—	Députation permanente Gouverneur	23 oct. 1912 29 oct. 1913	15 ans	mise en usage
			2°) —	—	6.000	—	—	—	—	—	Députation permanente Gouverneur	6 sept. 1922	jusqu'au 3 février 1947	mise en usage
Dongelberg	Société anonyme des Carrières de Dongelberg.	Carrière de quartzite	400	20	—	300	—	3.000 m.	—	—	Députation permanente	31 janv. 1923	jusqu'au 28 mars 1937	
Nivelles	Arthur Marin.	Carrière d'eurite à La Blocquerie.	50	—	—	—	—	—	—	—	Collège échevinal	11 avril 1923	illimitée	
Opprebais	Société anonyme des Carrières de quartzite du Manil d'Opprebais.	Carrière de quartzite à La Bruyère.	50	—	—	—	—	—	—	—	Id.	3 sept 1922	id.	
Id.	Société anonyme des Carrières de Quartzite d'Opprebais.	Carrières de quartzite	300	10	—	150	—	—	—	—	Députation permanente Gouverneur	29 avril 1914 19 mai 1914	jusqu'au 21 août 1922	mise en usage
Perwez	Société anonyme Quartzite du Brabant.	Carr. de quartzite au lieu dit Peltenberg.	500	75	—	500	—	2.000 m.	—	—	Députation permanente Gouverneur	17 juin 1914 28 juill. 1919 et 16 avril 1920	10 ans	mise en usage
à l'usage exclusif de certains établissements.														
à des carrières.														

COMMUNE où le dépôt est situé	NOM DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPÔT	NATURE ET QUANTITÉS DES			PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			OBSERVATIONS
			Classe I : Poudres Kilog.	Classe II et Classe III : Dynamites et explosifs difficil. inflammables (Quantité globale) Kilog.	Classe III : Explosifs difficilement inflammables (exclusivement) Kilog.	Classe IV : Détonateurs Pièces	Classe V : Artifices Kilog.	Classe VI : MUNITIONS DE SURETÉ			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE	
								Mèches de sûreté Kilog.	Cartouches de sûreté (poudres y comprises) Kilog.	Amorces ordinaires et spéciales Fabriqué sans poivre Pièces				
Quenast	Compagnie des Nouvelles Carrières de porphyre de Quenast.	Carrières de porphyre	1 ^o) 600	—	—	—	—	—	—	—	Députation permanente	2 août 1911	20 ans	
Id.	Id.	Bureau des employés	2 ^o) —	—	—	—	—	500 kg.	—	—	id.	10 sept 1913	jusqu'au 2 août 1931	
Id.	Société anonyme des Carrières de Quenast.	Carrières de porphyre	1 ^o) 3.500	—	—	—	—	—	—	—	Députation permanente Gouverneur	21 févr. 1900 7 déc. 1900	30 ans mise en usage	
Id.	Id.	Magasin d'appro- visionnement	2 ^o) —	—	—	—	—	750 kg.	—	—	Députation permanente	28 juill. 1909	jusqu'au 21 févr. 1930	

COMMUNE où le dépôt est situé	NOM DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS DES			PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			OBSERVATIONS	
			Classe I : Poudres Kilog.	Classe II et Classe III : Dynamites et explosifs difficil.-inflammables (Quantité globale) Kilog.	Classe III : Explosifs difficilement inflammables (exclusivement) Kilog.	Classe IV : Détonateurs Pièces	Classe V : Artifices Kilog.	Classe VI : MUNITIONS DE SURETÉ			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE		
								Mèches de sûreté Kilog.	Cartouches de sûreté (poudres y contenues) Kilog.	Amorces ordinaires et cartouches Flobert sans poudre Pièces					
<i>b) Magasins C et F annexés</i>													<i>à d'autres établissements</i>		
Bruxelles	Maurice Brandel, fabricant de manchons à incandescence.	Boulevard d'Anvers, 33	—	5 kg coton nitré sec	—	—	—	—	—	—	—	Députation permanente	11 avril 1919	10 ans	
Id.	Société anonyme Produits chimiques industriels et agricoles.	Rue du Dobbelenberg, à Haren	—	—	10	—	—	—	—	—	—	Députation permanente	19 mars 1924	jusqu'au 27 juin 1943	
												Gouverneur	23 juin 1924		mise en usage
Dieghem	Uldarique Marga, fabricant de munitions pour tir réduit.	Château de Dieghem	10	100	10 kilog coton nitré sec	—	—	—	—	—	—	Députation permanente	20 nov. 1912 20 juill. 1921	10 ans modifi- cation	
			20	—	100 kilog cot. nitré humide	—	—	—	—	—	—	Id.	20 nov. 1912	10 ans	
			30	—	—	—	—	—	—	—	—	Id.	20 nov. 1912	10 ans	
Clabecq	Soc. anon. des Forges de Clabecq.	Magasin général	—	10	—	—	—	—	—	500.000 amorces	—	Députation permanente	6 juillet 1921	(30 ans)	
												Gouverneur	12 sept. 1921		mise en usage
Hal	Société anonyme Pharmacie Centr. de Belgique.	Rue Van den Peereboom	—	6 kilog cot. nitré sec	—	—	—	—	—	—	—	Députation permanente	3 février 1909	jusqu'au 18 nov. 1921	
												Gouverneur	17 mars 1909		mise en usage
Ixelles	Société anonyme belge Chaleur et lumière (agrée par arr. G. du 16 nov. 1921 en remplacement de la Soc. an. Bec Auer).	Ch. d'Ixelles, 69	—	5 kilog cot. nitré	—	—	—	—	—	—	—	Députation permanente	8 oct. 1913	15 ans	
												Gouverneur	10 oct. 1913		mise en usage
Molenbeek-Saint-Jean	Henri Caes, artificier.	Korenberg	50	—	—	—	—	—	—	—	—	Députation permanente	17 sept. 1920	10 ans	
Id.	Jules Van Hollebeke-Ricard (agrée le 10 août 1911 en remplacement de la firme Jeanne Ricard et Cie).	Ham	10	50	—	—	—	—	—	—	—	Députation permanente	25 avril 1906	15 ans	
			20	—	2 kilog fulmi-cot. en fils	—	—	—	—	—	—	Gouverneur	6 avril 1907		mise en ueage

COMMUNE où le dépôt est situé	NOM DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPÔT	NATURE ET QUANTITÉS DES			PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			OBSERVATIONS
			Classe I : Poudres Kilog.	Classe II et Classe III : Dynamites et explosifs difficil. inflammables (Quantité globale) Kilog.	Classe III : Explosifs difficilement inflammables (exclusivement) Kilog.	Classe IV : Détonateurs Pièces	Classe V : Artifices Kilog.	Classe VI : MUNITIONS DE SURETÉ			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE	
								Mèches de sûreté Kilog.	Cartouches de sûreté (poudres y contenues) Kilog.	Amorces ordinaires et cartouches Flabert sans poudre Pièces				
Magasins E : Dépôts														
a) Arrondissement														
des débitants patentés de Bruxelles														
Anderlecht	Michel, Frères, remplacés par Ed. Couturiaux, quincaillier.	Chaussé de Mons, 130	50	—	—	—	50	500 kil.	500	200,000	Collège Echevinal	20 mars 1903	Durée illimitée	
Bruxelles	Norbert Cachoïr, armurier.	Boulev Maurice Lemonnier, 59	10	—	—	—	—	—	(250)	(200,000)	id.	12 janv. 1909	id.	
Bruxelles	Ch. Christophe et Albert Lebègue, armuriers (actuellement Ch. Christophe seul).	Rue de l'Hôpital, 14	50	—	—	—	—	—	—	200,000	id.	13 août 1920	id.	
Id.	Henri Christophe (act L. Christophe et C ^o , armuriers)	Galerie de la Reine, 11	50	—	—	—	50	500 kil.	500	200,000	id.	2 août 1907	id.	
Id.	Dupont frères, quincailliers (actuellement veuve Dupont et fils).	Rue Stéphanie, 87 (no 81 actuel) à Laeken	—	—	—	—	—	—	50	200,000	id.	11 janvier 1909	id.	
Id.	Jansen, armurier.	Rue de la Madeleine, 27	50	—	—	—	50	500 kil.	500	200,000	Députation permanente	28 juillet 1909	id.	
Id.	A. Lebègue, armurier.	Rue de la Chancellerie, 10	50	—	—	—	50	500 kil.	500	200,000	Collège Echevinal	6 sept. 1892	id.	
Id.	H. Mahillon (act. Sté anon. ancienne Maison H. Mahillon).	Rue de Loxum, 7 (no 9 actuel)	50	—	—	—	50	500 kil.	500	200,000	id.	6 sept. 1892	id.	

COMMUNE où le dépôt est situé	NOM DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS DES			PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			OBSERVATIONS
			Classe I : Poudres Kilog.	Classe II et Classe III : Dynamites et explosifs diffic. inflammables (Quantité globale) Kilog.	Classe III : Explosifs difficilement inflammables (exclusivement) Kilog.	Classe IV : Détonateurs Pièces	Classe V : Artifices Kilog.	Classe VI : MUNITIONS DE SURETÉ			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE	
								Mèches de sûreté Kilog.	Cartouches de sûreté (poudres y contenues) Kilog.	Amorces ordinaires et cartouches Flobert sans poudre Pièces				
Bruxelles.	Adrien Manne, armurier.	Rue de Loxum, 37	50	—	—	—	50	500 kil.	500	200,000	Collège échevinal	26 juil. 1921	Illimitée	
Id.	Joseph Meyers, armurier.	Boulevard Emile Jacqmain, 84	10	—	—	—	—	—	[300 kil. cart. de chasse	25,000	id.	13 janv. 1920	id.	
Id.	Jeanne Ricard et Cie (remplacés par Jules Van Hollebeke artificier).	Boulevard Maurice Lemonnier, 52	—	—	—	—	50	—	—	—	id.	2 mai 1902	id.	
Id.	Schroeder frères, armuriers.	Rue des Comédiens, 26	—	—	—	—	—	—	350	150,000	id.	23 avril 1920	id.	
Id.	Van Maele Frères, armuriers.	Rue Grétry, 16 (20 actuel)	50	—	—	—	50	500 kil.	500	200,000	id.	13 sept 1892	id.	
Etterbeek.	Société anonyme pour l'exploitation des Etablissements Bachmann.	Chaussée Saint-Pierre, 234	50	—	—	—	—	—	500	200,000	Députation permanente	30 juillet 1902	id.	
Hal	Henri Denève, remplacé par Omer Housiaux, quincaillier.	Rue Sainte- Catherine, 1	50	—	—	—	—	—	—	—	Collège échevinal	27 mai 1892	id.	
Ixelles.	J. Braconnier	Chaussée d'Ixelles, 113	—	—	—	—	—	—	500	—	id.	19 mars 1923	Durée illimitée	

COMMUNE ou le dépôt est situé	NOM DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPÔT	NATURE ET QUANTITÉS DES			PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			OBSERVATIONS
			Classe I : Poudres Kilog.	Classe II et Classe III : Dynamites et explosifs difficil inflammables (Quantité globale) Kilog.	Classe III : Explosifs difficilement inflammables (exclusivement) Kilog.	Classe IV : Détonateurs Pièces	Classe V : Artifices Kilog.	Classe VI : MUNITIONS DE SÛRETÉ			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE	
								Mèches de sûreté Kilog.	Cartouches de sûreté (poudres y contenues) Kilog.	Amorces orabnaires et cartouches Flobert sans poudre Pièces				
Ixelles	Louis Branquaert, armurier.	Avenue de l'Hippodrome, 202	50	—	—	—	50	500 kil.	500	200,000	Collège Echevinal	10 juin 1892	Durée illimitée	
Londerzeel	Denis Plaskie-Vermorgen.	Rue du Village, 74 (n° 109 actuel)	50	—	—	—	50	500	500	200,000	id.	12 août 1909	id.	
Malderen	Vve Jos. Van den Brande et Alph. Van Doren.	Rue de la Station, 63	50	—	—	—	50	500 kil.	500	200,000	id.	2 juin 1920	id.	
Merchtem	Jean Pouliart, actuellement Pouliart frères et sœurs	Chaussée de Wolverthem, 267	50	—	—	—	50	500 kil.	500	200,000	id.	23 février 1912	id.	
Molenbeek-St-Jean .	Rombaux et Cie, jouets en gros.	Boulevard Baudouin, 36	—	—	—	—	50	—	—	—	id.	15 déc. 1911	id.	
Id.	Romain Tiré, actuellement J. et L. Droeshaut, quincailliers.	Chaussée de Ninove, 69	50	—	—	—	50	500 kil.	500	200,000	id.	12 août 1903 et 18 déc. 1908	id.	
Overyssche	Victor Danhieux, quincaillier.	Place Communale, 2	10	—	—	—	—	—	[5]	[500]	id.	16 mars 1909	id.	

COMMUNE ou le dépôt est situé	NOM DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPÔT	NATURE ET QUANTITÉS DES			PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			OBSERVATIONS
			Classe I : Poudres Kilog.	Classe II et Classe III : Dynamites et explosifs difficil inflammables (Quantité globale) Kilog.	Classe III : Explosifs difficilement inflammables (exclusivement) Kilog.	Classe IV : Détonateurs Pièces	Classe V : Artifices Kilog.	Classe VI : MUNITIONS DE SURETÉ			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE	
								Mèches de sûreté Kilog.	Cartouches de sûreté (poudres y contenues) Kilog.	Armoires ordinaires et cartouches Flobert sans poudre Pièces				
Saint-Gilles . . .	Massin, armurier.	Avenue de la Porte de Hal, 11	20	—	—	—	—	—	—	—	Collège Echevinal	8 février et 29 mars 1901	Durée illimitée	
Id.	Arthur Haelbrecht, jouets en gros.	Rue d'Ath, 11	—	—	—	—	50	—	—	—	id.	1 ^r juillet 1909	id.	
Schaerbeek . . .	Vve Berthelot-Gillon, jouets en gros.	Rue Gaucheret, 84	—	—	—	—	50	—	—	—	id.	1 ^r juin 1920	id.	
Id.	Callebaut frères, jouets en gros.	Rue Verte, 77	—	—	—	—	50	—	—	—	id.	15 janv. 1909	id.	
Id.	Jules Delrue, équilibriste.	Rue Vifquin, 70	—	—	—	—	20	—	—	—	id.	16 juin 1909	id.	
Id.	Deussen, armurier.	Rue de Brabant, 177	25	—	—	—	—	—	20	50,000	id.	3 mars 1922	id.	
Wolverthem . . .	Auguste Sammels, depuis François Sammels.	Chaussée de Merchtem, 17	50	—	—	—	—	—	—	—	id.	5 mai 1908	30 ans	

COMMUNE où le dépôt est situé	NOM DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS DES			PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			OBSERVATIONS
			Classe I : Poudres Kilog.	Classe II et Classe III : Dynamites et explosifs difficil inflammables (Quantité globale) Kilog.	Classe III : Explosifs difficilement inflammables (exclusivement) Kilog.	Classe IV : Détonateurs Pièces	Classe V : Artifices Kilog.	Classe VI : MUNITIONS DE SURETÉ			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE	
								Mèches de sûreté Kilog.	Cartouches de sûreté (poudres y contenues) Kilog.	Amorces ordinaires et cartouches Flobert sans poudre Pièces				
<i>b) Arrondissement de Louvain</i>														
Aerschot	Veuve Ad. Van Autenboer et fils, quincailliers.	Rue des Martyrs, 12	50	—	—	—	—	—	—	—	Collège échevinal	9 juillet 1924	Durée illimitée	
Id.	Richard Vande Plas, actuellement Vande Plas sœurs, quincaillères.	Ancien Marché au Bétail, 1	50	—	—	—	—	500	200.000	—	id.	19 juillet 1907	id.	
Id.	Joseph Van Haesendonck-Noppens, quincaillier.	Rue de Malines, 38 actuellement rue des Alliés, 82	50	—	—	—	—	50	100 000	—	id.	21 oct. 1912	id.	
Id.	François Van Parys, quincaillier.	Neerstraat, 9, act. rue Théophile De Becker, 11	50	—	—	—	—	500	200.000	—	id.	19 juillet 1907	id.	
Diest	Félix Courant, quincaillier.	Rue Haute, 19 (act. no 21)	(1)	—	—	—	(1)	—	—	(1)	id.	15 avril 1892	id.	
Id.	Louis Uten, quincaillier.	Rue du Roi Albert, 98	50	—	—	—	50	500 kilg.	500	200 000	id.	22 nov. 1920	id.	
Keerbergen	Charles Rapport, négociant.	Winkelstraat	50	—	—	—	—	—	—	—	id.	23 sept. 1910	id.	
Louvain	Egide Raeymaekers, articles de voyage, de chasse et de sport.	Avenue des Alliés, 141	50	—	—	—	50	500 kilg.	500	200.000	id.	6 juillet 1921	id.	

(1) 50 kilogrammes en tout de poudre, mèches, amorces et floberts.

COMMUNE où le dépôt est situé	NOM DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPOT	NATURE ET QUANTITÉS DES			PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			OBSERVATIONS
			Classe I : Poudres Kilog.	Classe II et Classe III : Dynamites et explosifs diffic. inflammables (Quantité globale) Kilog.	Classe III : Explosifs, difficilement inflammables (exclusivement) Kilog.	Classe IV : Détonateurs Pièces	Classe V : Artifices Kilog.	Classe VI : MUNITIONS DE SURETÉ			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE	
								Mèches de sûreté Kilog.	Cartouches de sûreté (poudres y contenues) Kilog.	Amorces ordinaires et cartouches Flobery sans poudre Pièces				
Louvain	Ve Stroobants, armes et munitions.	Rue de Paris, 31	50	—	—	—	50	500 kil.	500	200.000	Collège échevinal	7 sept. 1923	Durée illimitée	
Id.	F. Vanderstukken, actuellement Mme Monjoie.	Rue des Juifs, 8	50	—	—	—	50	500 kil.	500	200.000	id.	8 juin 1903	id.	
Rotselaer	Ve Lambert Lafili, act. Joseph Lafili et Sœur, négociants.	—	25	—	—	—	—	—	—	—	id.	12 juin 1910	id.	
Tirlemont	Cayberghs (Ve), act. Armand Bras-seur, quincaillier.	Grand'Place, 33	25	—	—	—	—	—	—	—	id.	27 mai 1892	id.	
Id.	Florimond Grégoire-Loriers, quincaillier.	Rue des Récollets, 56	30	—	—	—	—	—	—	—	id.	24 oct. 1907	id.	
Id.	Remi Mertens, quincaillier.	Rue du Miroir, 9	(1)	—	—	—	—	—	(1)	—	id.	12 nov. 1910	id.	
Id.	Louis Van Herberghen, armes et munitions.	Rue de Louvain, 11	50	—	—	—	50	500	500	200.000	id.	1er nov. 1910	id.	
Werchter	J.-B. Van Langendonck (actuelle-ment Joseph Van Langendonck).	Pont	50	—	—	—	—	—	500	—	id.	25 août 1892	id.	

(1) 50 kil, poudre et cartouches.

COMMUNE où le dépôt est situé	NOM DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPÔT	NATURE ET QUANTITÉS DES			PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			OBSERVATIONS
			Classe I : Poudres Kilog.	Classe II et Classe III : Dynamites et explosifs difficil. inflammables (Quantité globale) Kilog.	Classe III : Explosifs difficilement inflammables (exclusivement) Kilog.	Classe IV : Détonateurs Pièces	Classe V : Artifices Kilog.	Classe VI : MUNITIONS DE SÛRETÉ			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE	
								Mèches de sûreté Kilog.	Cartouches de sûreté (poudres y contenues) Kilog.	Amorces ordinales et cartouches Robert sans poudre Pièces				
c) Arrondissement de Nivelles														
Braine-l'Alleud . . .	Jos. Dragnet-Neveu, quincaillier	Rue du Môle	50	—	—	—	50	500 kil.	500	200.000	Collège échevinal	24 mars 1908	Durée illimitée	
Chastre - Villeroux- Blanmont . . .	Alph. Darquenne	Blanmont	50	—	—	—	—	—	500	—	id.	16 août 1898	Id.	
Genappe . . .	Elie Panier-Piron, quincaillier	Rue de Charleroi, 25	50	—	—	—	50	500 kil.	500	200.000	id.	26 fév. 1921	id.	
Jauche . . .	Pierre Nélis, horloger	Chaussée de Wavre, 25 (n° 58 actuel)	50	—	—	—	—	—	500	200.000	id.	18 août 1908	id.	
Jodoigne . . .	Charles Duchesne (act. Ve Charles Duchesne-Leclercq)	Grand'Place, 22	50	—	—	—	—	—	—	—	id.	1er juill. 1892	id.	
Id . . .	Alfred Dupont, négociant	Place Urban (depuis place de la Victoire, 7)	50	—	—	—	50	500 kil.	500	200.000	id.	13 nov. 1905	id.	
Nivelles . . .	Paul Bauf, act. Panier frères, quin- cailliers	Rue de Namur, 130	50	—	—	—	50	500 kil.	(500)	(200.000)	id.	12 févr. 1900	id.	

COMMUNE où le dépôt est situé	NOM DU PERMISSIONNAIRE	EMPLACEMENT DU DÉPÔT	NATURE ET QUANTITÉS DES			PRODUITS QUI PEUVENT ÊTRE CONSERVÉS					AUTORISATION			OBSERVATIONS
			Classe I : Poudres Kilog.	Classe II et Classe III : Dynamites et explosifs difficil. inflammables (Quantité globale) Kilog.	Classe III : Explosifs difficilement inflammables (exclusivement) Kilog.	Classe IV : Détonateurs Pièces	Classe V : Artifices Kilog.	Classe VI : MUNITIONS DE SÛRETÉ			AUTORITÉ dont elle émane	DATE	DURÉE	
								Mèches de sûreté Kilog.	Cartouches de sûreté (poudres y contenues) Kilo.	Amorces ordinaires et cartouches Flobert sans poudre Pièces				
Nivelles	Omer Harzée	Rue Ste-Anne, 15 (n° 3 actuel.)	50	—	—	—	50	500 kil.	500	200.000	Collège échevinal	5 janv. 1920	Durée illimitée	
Id.	Adolphe Hecq-Francotte, quincaillier	Grand'Place, 17	50	—	—	—	50	500 kil.	500	200.000	id.	3 avril 1924	jusqu'au 1 ^{er} janv. 1930	
Id.	Max Lejeune, quincaillier	Rue de Mons, 30	50	—	—	—	50	500 kil.	500	200.000	id.	6 juin 1924	jusqu'au 1 ^{er} janv. 1930	
Perwez	Gaston Sentron, quincaillier	Place du Lion	50	—	—	—	50	500 kil.	500	200.000	id.	26 août 1909	Durée illimitée	
Wavre	Henri Vandries, armurier	Rue de Bruxelles, 2	(1)	—	—	—	—	—	(1)	—	id.	27 janv. 1912	id.	

(1) 50 kilog. poudre et cartouches.